

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE OUVERTE AU TITRE DU PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

→ **OBJET:** Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant un ensemble de modules photovoltaïques et leur support, un poste de livraison, trois postes de transformation locaux onduleurs et de maintenance sis lieu-dit « La Fosse au Gras », à **EOLE-EN-BEAUCE** (commune historique de VIABON-28150)

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :** **EOLE-EN-BEAUCE** (commune historique de VIABON-28150) sur le lieu-dit «La Fosse au Gras»

→ **MAÎTRE D'OUVRAGE :** Mme Stéphanie ANDRIEU représentant la société SAS URBA 283 (Siège social : siège social 75 allée Willhem Roentgen lieu-dit « CS 40935 » 34000 Montpellier)

→ **L'INFORMATION RELATIVE AU PROJET POURRA ÊTRE OBTENUE AUPRÈS DE :** Mme Lucile CLEMENT - MEL : clement.lucile@urbasolar.com

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE :** 31 jours du lundi 14 février 2022 à 09h00 au mercredi 16 mars 2022 à 17h00.

→ **LES DOSSIERS COMPLETS PAPIER ET NUMÉRIQUE DU PC SONT DÉPOSÉS EN MAIRIE D'EOLE-EN-BEAUCE**, où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie. Ces horaires peuvent être modifiés en raison des mesures sanitaires du COVID19.

LES DOSSIERS COMPLETS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPONSE DU PÉTITIONNAIRE SERONT ÉGALEMENT CONSULTABLES PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR :

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>

→ **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :** M. Philippe BROCHARD, cadre du secteur bancaire, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, aux dates, heures et lieux suivants en mairie d'EOLE-EN-BEAUCE

DATE	HEURES	LIEU
lundi 14 février 2022	09h00 à 12h00	Viabon 2 rue de la Mairie 28150 EOLE-EN-BEAUCE
samedi 26 février 2022	9h00 à 12h00	
mercredi 16 mars 2022	14h00 à 17h00	

→ **LES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID19 MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SERONT AFFICHÉES EN MAIRIE D'EOLE-EN-BEAUCE.** LE PUBLIC DEVRA OBLIGATOIREMENT PORTER UN MASQUE ET SE MUNIR D'UN STYLO S'IL SOUHAITE DÉPOSER UNE OBSERVATION OU UNE PROPOSITION.

→ **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie d'EOLE-EN-BEAUCE et accessible aux heures habituelles d'ouverture au public,
- par voie postale adressé au commissaire enquêteur en mairie d'EOLE-EN-BEAUCE,
- à l'adresse électronique suivante : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr.

→ **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**, en mairie d'EOLE-EN-BEAUCE, à la DDT d'Eure-et-loir - SAUH/Bureau Application du Droit des Sols - Place de la République à Chartres et sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-loir .

→ **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, MME LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR ACCORDERA LE PERMIS DE CONSTRUIRE SOLlicité ASSORTI DE PRESCRIPTIONS OU PRONONCERA UN REFUS PAR ARRÊTÉ MOTIVÉ.**